focus Infos
Bimensuel Togolais d'Informations
www.focusinfos.net

PRIX 500 F CFA

N°265 |Du 27 janvier au 10 février 2021

AGRICULTURE *Pp.6,7-13*

Modernisation et meilleur financement, le choix du gouvernement

Une plantation d'ananas

www.focusinfos.net

ECONOMIE *Pp.2-8*

Le défi de la certification des produits et services

ECONOMIE *P.5*

Les hommes les plus riches du monde ont vu leur fortune augmenter ces derniers mois, selon Oxfam.

INVITE SPECIAL *P.9-12*

Ichabatou GNONGBO-TCHORO, Miss Togo 2018 et diplômée en Droit de l'entreprise à l'ISDI

TICS *P.11*

Que comprendre de la polémique autour de WhatsApp?

Editorial

Infos N°265 |Du 27 janvier au 10 février 2021

Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

SPECTACLE AFFLIGEANT

Presqu'un an après la dernière élection présidentielle togolaise, certains acteurs arrivent difficilement à en tourner la page. Alors que la pandémie du Coronavirus et ses conséquences sociales et économiques que bon nombre de spécialistes annoncent comme durables trustent la première place dans les préoccupations de nos compatriotes, les tenants du front du refus des résultats officiels, continuent à jouer les prolongations.

Après avoir passé des mois à clouer au pilori ceux qui relevaient la vacuité de leurs arguments ou encore que leur démarche empruntait une voie sans issue, ils ont trouvé aujourd'hui de nouvelles têtes de turcs à mettre sur la potence de l'opinion publique. Il s'agit notamment de l'avocat Martial Akakpo ou encore de l'archevêque de Lomé, Mgr Nicodème Barrigah, tous deux mis au centre d'une histoire cousue de fils blancs, à laquelle certains naïfs s'accrochent désespérément.

Le scénario, manifestement sorti tout droit de l'imagination fertile d'un groupuscule qui s'obstine à ne pas revenir à la réalité et s'emmure chaque jour dans le déni et le délire, est présenté désormais comme une « vérité biblique », avec l'onction alléguée de Mgr Philippe Kpodzro.

Le courrier publié la semaine dernière sur les réseaux sociaux et dont on prête à celui-ci la paternité, sans d'ailleurs à ce jour que cela soit formellement établi, est venu renforcer leur position. Mais tous les intéressés ont toujours réfuté, depuis le début, leur supposé rôle dans ce qui est décrit comme une tentative de médiation, souhaitée par Faure Gnassingbé, pour reconnaître sa défaite (sic).

Le plus affligeant, si l'authenticité de la lettre est avérée, est cette passe d'armes publique au sommet du clergé togolais, sur un sujet politique. Cela conforte ceux qui ont toujours estimé que la question politique ne devrait jamais être convoquée au sein de l'église, dont la place est au milieu du village.

En mésestimant ce principe qui favorise l'harmonie entre les bergers et leurs brebis, le clergé a ouvert malheureusement la brèche dans laquelle se sont engouffrés les spécialistes de l'enfumage, de la manipulation et de l'intoxication dans lesquels ils excellaient dans une vie pas si lointaine que cela.
Et tant qu'ils continueront à refaire le match perdu, ils chercheront à trouver des boucs-émissaires pour leur rêve, plutôt leur obsession, brisée

Le défi de la certification des produits et services

Charles KOLOU

La certification de la qualité des services et produits suivant les normes établies constitue l'un des défis majeurs pour les jeunes entrepreneurs et autres acteurs du privé dans un contexte de mondialisation et de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange interafricain. Offrant plusieurs avantages, le Togo s'est engagé ces dernières années à renforcer son mécanisme de normalisation et de certification avec la création de plusieurs structures dont l'Agence togolaise de normalisation (ATN). Qu'est-ce qu'une norme et pourquoi certifier ses services et/ou produits ? quelles perspectives pour la certification au Togo ? Eléments de réponses.

Norme et certification

Une norme est un document officiel réalisé par un organisme agréé. La normalisation est la rédaction de ces normes. Au Togo, ces normes sont édictées par l'Agence Togolaise de Normalisation (ATN).
« *Les normes sont des règles générales définies et unanimement approuvés par des experts au niveau national, régional ou international selon l'échelle d'application. Ces normes constituent des règles à respecter par exemple dans la fabrication d'un produit ou dans une offre de service* », explique le directeur de l'ATN, Koffivi Lakoussan.

Cette Structure dans sa mission d'harmonisation et de reconnaissance mutuelle des normes techniques ainsi que des procédures d'homologation en vigueur dans les Etats membres tels que prévus par les traités communautaires a élaboré depuis sa création en 2015 environ 5814 normes. Parmi ceux-ci, 684 règlementant le secteur de l'agroalimentaire, 568 l'électrotechnique, 438 les industries et pétrochimie, 314 le textile, 293 l'environnement éducation, et 282 les emballages.

Une certification par contre est une procédure par laquelle un organisme agréé et extérieur à une entreprise garantit qu'un produit, un service, un système d'organisation, ou encore un processus répond aux exigences d'une norme. « *C'est le fait d'attester formellement qu'un produit, un procédé ou un service est conforme à un règlement technique prédéfini. Chaque produit ou chaque service a sa norme* », explique le directeur de l'ATN.
Ainsi la certification est décernée par un organisme agréé par l'Etat après vérification du respect des exigences contenue dans une norme donnée.

Pourquoi obtenir une certification ?

L'obtention ou le recours à une certification présente plusieurs avantages pour l'entreprise que pour son produit. De fait, l'attestation de conformité à une norme renforce la crédibilité de l'entreprise en termes d'offre de service de qualité mais aussi rassure les consommateurs d'un produit donné.

« *La certification a un objet, celui de donner confiance aux clients et aux partenaires. En donnant confiance dans la qualité de votre produit cela permet de mieux vendre sur le marché. In fine avec la certification, vous faites à votre produit une publicité qui ne dit pas son nom* », indique Arzouma Laré Botre, Secrétaire exécutif de la haute autorité de la qualité et de l'environnement (HAUQUE) et Point Focal national d'Accréditation SOAC.

Ainsi, la certification vise à rendre compétitive une entreprise et/ ou de ses produits sur le marché. « En général certains produits issus des pays en développement et en particulier du Togo sont rejetés ou n'arrivent pas à accéder à certains marchés et surtout ceux européens pour raisons d'absence d'une marque de qualité sur ceux-ci. Les consommateurs ont de la méfiance à s'en procurer. Seule une norme de qualité fait foi », précise le SG de la HAUQUE.

De fait, la certification est un instrument utile qui, en démontrant qu'un produit ou service répond aux attentes des clients, renforce la crédibilité d'une entreprise. Dans certains secteurs, elle est même une obligation.

Quid de la procédure ?

L'obtention d'une certification est du ressort au niveau de chaque pays des structures mises en place par l'Etat. Au Togo, les entreprises ou personnes ayant recours à une certification devraient adresser une demande au Comité Togolais d'Agrément (COTAG) qui est la structure ayant en charge la gestion de la politique nationale en matière d'agrément ou d'habilitation dans le respect des normes et exigences internationales. Elle œuvre en concertation avec le Système Ouest-Africain de l'Accréditation (SOAC) et les opérateurs privés.

« *Une fois la demande adresser, une équipe technique du COTAG prends attache avec l'entreprise pour étude. Après l'analyse de la demande, les conditions d'obtention notamment financière de la certification sollicitée sont notifiées à l'entreprise dans un délai raisonnable. L'équipe demande aussi des informations relatives à la taille de l'entreprise, aux chiffres d'affaires, à quantité de production entre autres afin de bien évaluer la demande. Ces caractéristiques influencent aussi le coût de la certification* », explique M. Arzouma Laré Botre.

Après cette étape, une équipe spécialisée de la COTAG procède à un prélèvement de l'échantillon du produit soumis à certification pour des analyses au laboratoire. Si les résultats de l'analyse respectent les critères de la norme, l'on procède à la certification du produit ou service. A l'attribution de la certification, le COTAG informe l'entreprise requérante des conditions d'utilisation de la certification demandé.

(Suite à la page 4)

TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS
LE KIOSQUE TOGOCOM

@togocom.tg @togocom_tg Service Client : 888 119 togocom.tg togocel.tg togotelecom.tg

7 jours/7 de 7h à 21h

Le rapport commercial du Togo avec le reste du monde a connu une amélioration en 2019

Esaïe EDOH

Le rapport commercial du Togo avec le reste du monde a connu une amélioration en 2019. C'est ce que relève la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dans son rapport Balance des paiements et position extérieure globale du Togo au titre de l'année 2019, rendu public il y a quelques jours. En dépit de la balance déficitaire que présente notre pays, on note une progression dans l'exportation de produits agricoles, miniers et de service.

Selon ce bilan annuel de la BECEAO, la balance commerciale du Togo est ressortie déficitaire en 2019. Ce déficit s'est établi à 443.465 millions, en aggravation de 2,0% par rapport aux 434.622 millions de l'année 2018. Cette évolution résulte de l'augmentation de 2,6% des importations, atténuée par l'accroissement de 3,0% des exportations.

Le degré d'ouverture commerciale, mesurant le niveau des échanges d'une économie avec le reste du monde, s'établit à 19,9% en 2019, contre 20,7% en 2018. Le degré d'ouverture commerciale du Togo sur l'extérieur s'est détérioré de 0,8 point de pourcentage par rapport à 2018, en raison d'un accroissement du PIB, en termes nominaux, plus important que l'évolution des transactions du Togo avec l'extérieur (exportations et importations certains).

En effet, au cours de la période sous revue, le PIB nominal progresserait de 7,1% alors que les exportations et importations ont globalement enregistré un accroissement de 2,7%. Les exportations de biens du Togo au titre de l'année 2019 se sont chiffrées à 618.200 millions, en hausse de 3,0% par rapport aux 600.446 millions enregistrés en 2018.

Les exportations agricoles en hausse

Les exportations de produits agricoles du Togo portent sur les produits traditionnels de rente (cacao, café et coton fibre), les produits alimentaires d'origine végétale (céréales, farines, piments, épices, légumes et fruits), ainsi que d'autres produits (graines de coton, bois, autres oléagineux, etc.).
En 2019, ces exportations se sont chiffrées en valeur à 110.705 millions, en accroissement de 9,4% par rapport aux 101.197 millions enregistrés en 2018. Cette hausse est essentiellement due à la progression des exportations de cacao, de coton, ainsi que des produits alimentaires d'origine végétale et des autres matières premières agricoles.

Sur cette période, seules les exportations de cacao ont généré des recettes de 5.947 millions, en hausse de 17,0% par rapport aux 5.084 millions enregistrés une année plus tôt. La quantité exportée a également progressé de 7,6%, passant de 4.638 tonnes en 2018 à 4.992 tonnes, une année plus tard. En effet, la quantité de cacao collectée en 2019 a connu un accroissement de 33,48%, passant de 7.002 tonnes en 2018 à 9.344 tonnes, l'année précédente.

Cette évolution des collectes fait suite à des conditions climatiques favorables. Quant au prix moyen de cession du cacao, il passe de 1.096 FCFA le kilogramme en 2018 à 1.191 FCFA le kilogramme en 2019, soit un accroissement de 8,7%.
Pour sa part, le coton-fibre a enregistré en exportation une hausse de 16,8% en se chiffrant à 57.311 millions en 2019, contre 49.075 millions en 2018. En termes d'exportation, elle occupe la deuxième place.

Sa progression est due à l'augmentation de 18,4% de la quantité exportée, en relation avec l'orientation favorable de la demande. Le prix moyen de cession a diminué de 1,4% pour ressortir à 998 FCFA le kilogramme, contre 1.012 FCFA le kilogramme une année plus tôt.

Le café ferme la marche du podium des produits agricoles exportés. Avec une baisse de 23,2%, les revenus du café sont estimés à 5.131 millions de francs CFA, contre 6.679 millions en 2018. Cette baisse se justifie par la régression de 17,5% de la quantité exportée, dans un contexte de repli 41,9% de la collecte (6.649 tonnes en 2018 et 4.034 tonnes en 2019). La diminution de la quantité de café collectée en 2019 est liée à des conditions climatiques peu favorables à cette culture.

En dehors de ces produits de rente traditionnels, le Togo a exporté en 2019, diverses matières premières d'origine végétale, notamment des graines de coton et du bois. Les exportations de ces matières ont augmenté de 17,9% en s'établissant à 1.425 millions en 2019, contre 1.208 millions en 2018. Les graines de coton ont principalement été écoulées vers le Burkina, le Mali et le Sénégal. Le bois a été exporté vers l'Asie (Inde) et l'arachide en coques vers la France.

Les autres produits d'origine végétale exportés par le Togo se composent essentiellement d'oléagineux, de céréales et farines, de piments et épices, de légumes et fruits ainsi que de fleurs et boutures. En 2019, les exportations de ces produits se sont augmentées de 4,4%, en s'établissant à 40.892 millions, contre 39.151 millions en 2018.

Cette progression est essentiellement imputable à l'accroissement de 15,2% des exportations des produits oléagineux. Sur la période, les ventes extérieures des légumes et fruits, ainsi que des céréales et farines ont respectivement fléchi de 22,9% et 10,7%. Les oléagineux, composés essentiellement de l'huile de palme et ses fractions (même raffinées, mais non chimiquement modifiées), des arachides (non grillées ni autrement cuites), des fèves de soja et des autres graines et fruits oléagineux, ont été principalement écoulés vers la CEDEAO (Bénin, Ghana, Niger, Sénégal), l'Union Européenne (Pays-Bas), la Chine et la Malaisie.

Les céréales et farines ont été exportées vers l'UEMOA (Burkina et Niger). Pour les légumes et fruits, les principaux pays destinataires en 2019 ont été la France, l'Inde et le Viêtnam.

Baisse dans le secteur minier

Les exportations de produits miniers du Togo portent principalement sur les phosphates, le clinker et le minerai de fer. En 2019, elles ont globalement diminué de 8,2%, en s'établissant à 91.320 millions, contre 99.522 millions en 2018.

Dans le détail, le clinker a été le plus exporté (60% du total), rapportant en tout 53,8 milliards. Le phosphate chute, en quantité exportée (-15%) et recettes (-19%). Les recettes redressent de 46,2 milliards en 2018 à 37,5 milliards en 2019.

Revenu de prestation de services aussi en hausse

Le poste « *Services* » de la balance des paiements comprend les transports, les voyages et d'autres services tels que les services financiers, les services de communication, les services d'informatique et d'information. La balance des services du Togo en 2019 enregistre un solde excédentaire de 94.494 millions, contre 86.905 millions en 2018, soit une augmentation de 8,7%. Cette évolution est principalement due à la hausse des excédents des autres services et des voyages.

Les voyages (biens et services acquis par les non-résidents pendant leur séjour dans l'économie et ceux acquis par les résidents durant leurs déplacements à l'étranger) ont enregistré en 2019 un excédent de 62.460 millions, en hausse de 1,3% par rapport aux 61.638 millions de 2018. Cette évolution est imputable à la progression du solde des voyages, aussi bien à titre professionnel (+1,6%) que personnel (+0,9%).

Il conviendrait de signaler que l'activité touristique a connu un important essor ces dernières années au Togo, traduisant l'effort entrepris par le pays pour la promotion du tourisme. Les autres services (services de bâtiments et travaux publics, services d'assurances, services financiers et divers services aux administrations publiques et aux entreprises) se sont soldés en 2019 par un excédent de 77.129 millions, soit un accroissement de 10,2% par rapport à l'excédent de 69.962 millions de 2018, en relation principalement de la hausse des soldes positifs des « *services financiers* » et des « *autres services aux entreprises* ».

Les hommes les plus riches du monde ont vu leur fortune augmenter ces derniers mois, selon Oxfam

Ibrahim SEYDOU

Dans son rapport annuel publié sur les inégalités ce 25 janvier, l'ONG Oxfam estime que les grandes fortunes mondiales étaient jusqu'ici sorties indemnes voire renforcées de la pandémie. Elle renouvelle son appel à taxer la richesse afin de combattre «le virus des inégalités».

Le COVID-19, «*virus des inégalités*». C'est l'intitulé du rapport annuel publié ce 25 janvier par Oxfam, qui montre que la COVID-19 pourrait accroître les inégalités économiques simultanément dans la quasi-totalité des pays du monde, une situation sans précédent depuis plus d'un siècle. Il estime que les grandes fortunes mondiales sont jusqu'ici sorties indemnes voire renforcées de la pandémie.

«Les 1 000 personnes les plus riches du monde ont retrouvé leur niveau de richesse d'avant la pandémie en seulement neuf mois alors qu'il pourrait falloir plus de dix ans aux personnes les plus pauvres pour se relever des impacts économiques», fait valoir l'ONG dans ce rapport publié pour l'ouverture du Forum économique mondial (WEF) qui se tient en ligne – et non pas à Davos en Suisse – jusqu'à vendredi.

À l'échelle mondiale, les milliardaires ont même vu leur fortune augmenter de 3 900 milliards de dollars entre le 18 mars et le 31 décembre 2020, selon l'ONG qui s'appuie en particulier sur les données de Forbes et de Crédit Suisse.

« *Cette somme serait amplement suffisante pour financer le vaccin contre la COVID-19 pour toutes et tous et éviter que quiconque sombre dans la pauvreté à cause de la pandémie. Au même moment, la pandémie a entraîné la crise de l'emploi la plus grave depuis plus de 90 ans, des centaines de millions de personnes étant désormais au chômage ou contraintes d'occuper des emplois précaires* » détaille Oxfam.

Une fois de plus, les femmes sont les plus durement touchées. Dans le monde, elles sont surreprésentées dans les professions précaires et peu rémunérées, notamment dans les secteurs de la santé et du social. Oxfam a calculé que si le taux de représentation des femmes était le même que celui des hommes dans ces secteurs, 112 millions de femmes ne risqueraient plus de perdre leurs revenus ou leur emploi.

De fortes inégalités raciales.

Au Brésil, les personnes afrodescendantes sont 40% plus susceptibles de mourir de la COVID-19 que les personnes blanches. Aux États-Unis, les populations noires et hispaniques auraient déploré près de 22 000 morts de moins si leurs taux de mortalité face à la COVID-19 avaient été les mêmes que ceux des personnes blanches.

Pour Quentin Parrinello, porte-parole d'Oxfam France : « *Cette crise arrive dans un monde déjà profondément inégal où une minorité de personnes, en majorité de très riches hommes blancs, accaparent l'essentiel des richesses mondiales. Le rapport d'Oxfam montre comment notre modèle économique permet à une élite d'amasser des richesses considérables pendant la récession la plus dramatique que nous ayons connue depuis la Grande Dépression, alors que des milliards de personnes, et notamment celles en première ligne de cette crise – peinent à payer leurs factures et à se nourrir. Nous risquons de faire face à une augmentation sans précédent des inégalités* ».

De fait, il estime que la lutte contre les inégalités doit être au cœur des plans de relance et des économies post-Covid. « *Les gouvernements du monde entier ne doivent pas laisser passer cette opportunité de mettre en place un système économique plus juste et durable. Il faut à tout prix ne pas refaire les erreurs du passé, comme après la crise de 2008. Certains pays montrent qu'il existe des solutions, comme l'Argentine qui a adopté un impôt exceptionnel sur les grandes fortunes pour financer les politiques de réponses à la crise* » relève-t-il.

Modernisation et meilleur financement, le choix du gouvernement

Ibrahim SEYDOU

Avec une contribution de 40% au PIB et occupant 65% de la population active, l'agriculture togolaise reste un maillon essentiel dans la vie économique du pays. A preuve, sa bonne place dans le Plan national de développement (PND) qui encadre les actions gouvernementales sur la période 2018-2022. Pour les autorités, l'enjeu est la poursuite de la modernisation du secteur ainsi qu'un meilleur accès au financement des paysans pour booster la production et encourager la consommation locale. Le budget 2021 y consacre près de 9% de son enveloppe globale.

L'agriculture, c'est avant tout la terre. Au Togo, elle est relativement riche. Celle de la région des Plateaux est réputée pour sa fertilité, alors qu'en contraste, la géomorphologie rocailleuse de la région de la Kara la rend plus difficile à exploiter. Plus généralement, le pays dispose de deux grandes zones agro écologiques.

L'une qui s'étend de Cinkassé à Blitta a une saison pluvieuse et une saison sèche. Cette zone offre des potentialités dont des terres cultivables et bas-fonds fertiles, propices et disponibles ; mais également des surfaces à vocation pastorale avec des pâturages naturels et l'existence des affluents de deux fleuves (Kara et Oti) favorables au développement des cultures de contre saison et au maraîchage.

La seconde qui va de Blitta à Lomé est à deux saisons de pluie dont une relativement faible. Elle offre d'importantes potentialités dont une côte maritime accessible et un plan lagunaire favorisant la pêche, avec l'existence de cours d'eau, des lagunes, des lacs (Bas-mono, Lacs) et d'infrastructures hydro agricoles (Bas-Mono). Mais aussi l'existence de rivières non tarissables offrant des possibilités d'aménagements agricoles et piscicoles.

De fait, le gouvernement a lancé un vaste chantier d'élaboration de la carte de fertilité des sols agricoles afin d'identifier les zones propices à la culture sur toute l'étendue du territoire. A ce jour, sur les 3,6 millions d'hectares de superficie cultivable soit 60% de la superficie globale du pays, déjà 55% ont été déjà analysés et 33% photographiés. L'aménagement et la mise en valeur des terres passent par ailleurs par la mise en place par les autorités des Zones d'Aménagements Agricoles Planifiées (ZAAP) qui représentent un pas vers l'effectivité des agropoles.

Antoine Gbégbéni, ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural

A travers ces ZAAP, il s'agit aussi de lutter contre le chômage des jeunes et de favoriser l'autonomisation des femmes. A cet effet, 30% des superficies sont réservées uniquement aux femmes.

Transformation structurelle :

Si le Togo possède d'importantes potentialités, elles sont insuffisamment exploitées. La faute à plusieurs facteurs, dont la réduction du couvert forestier et la pression foncière notamment dans la région des Savanes qui comptabilise le rendement agricole le plus bas. Mais aussi un faible niveau de crédit (2% des crédits bancaires en 2019), un faible niveau technique (25% des exploitations bénéficient d'un appui technique des structures d'encadrement, ou l'utilisation relativement basse d'engrais qui ne concerne que 16% de ces cultures, ou encore le caractère emblavé de 89% des superficies cultivées avec du matériel aratoire (houe, coupe-coupe).
Cette situation explique en partie la position d'importateur du pays des produits alimentaires (riz, lait, poulets congelés...) qu'il pourrait pourtant produire sur place.

Aussi, pour le gouvernement, la modernisation du secteur est une nécessité absolue avec un meilleur accès au financement des paysans pour booster la production et encourager la consommation locale, l'intensification de la recherche agricole, la mécanisation, l'utilisation d'engrais, le développement des chaines de valeur agricoles et l'émergence d'agro-entrepreneurs.
Dans cette optique, un focus est fait sur l'acquisition de nouveaux tracteurs agricoles pour renforcer le parc existant afin d'appuyer les zones d'aménagement agricoles planifiées.
En outre, il entend renforcer davantage l'accompagnement des exploitants agricoles à travers le mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risque (MIFA). Lancé le 25 juin 2019 pour apporter des solutions aux acteurs des chaînes de valeur agricoles en facilitant l'accès aux crédits bancaires, ce mécanisme a octroyé en 2020 plus de 14 milliards FCFA de crédit aux acteurs du secteur. Mais celui-ci reste toujours peu soutenu par le secteur bancaire qui n'y consacre que 0,3% de son portefeuille de crédits chaque année.

Pour le gouvernement, l'objectif est de porter à 5% la part des crédits bancaires qui lui sont alloués à l'horizon 2027 et à réduire idéalement de 15% à 7,5% le taux d'intérêt pratiqué sur ces prêts. Ce taux devrait se stabiliser à 10,5%. Il faut noter l'exonération des taxes et des droits fiscaux sur les équipements et matériels agricoles.

Par ailleurs, le désenclavement des zones de production agricoles est renforcé par le projet de réhabilitation, d'aménagement, d'extension et de renforcement des pistes rurales. Ainsi, une enveloppe de 9 milliards est allouée au ministère des pistes rurales qui vient s'ajouter aux projets d'ouverture et de renforcement des pistes dans les zones de productions agricoles notamment cotonnières.

En outre, le pays compte plusieurs programmes visant à améliorer sa production agricole : comme le Projet d'appui au développement de l'agriculture au Togo (PADAT), le Projet d'appui au secteur agricole (PASA, actif notamment dans l'élevage la couverture vaccinale des ruminants), le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest-Togo (PPAAO), le Projet d'aménagement hydro-agricole de la basse vallée du fleuve Mono (PBVM), de développement de la production rizicole dans la région de la Kara (PDPR-K) ou plus récemment, le Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP).

En vue d'accompagner les agriculteurs les plus vulnérables, le gouvernement a mis en place une subvention annuelle comprise entre 1,5 et 2 milliards FCFA pour l'acquisition d'engrais. L'Etat a introduit AgriPME, un porte-monnaie électronique de l'agriculteur, qui compte à ce jour plus de 270 000 producteurs bénéficiaires, deux ans après sa mise en service.

L'outil, qui s'appuie sur les nouvelles technologies, permet à ces derniers d'effectuer des transactions via sa plateforme AgriPME, et même au-delà.

Faire émerger un véritable tissu industriel dynamique

L'installation de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) sur la RN1 à 20 kms de Lomé, témoigne selon le gouvernement de ses ambitions stratégiques. Ce site dont les travaux ont été lancés au 3è trimestre 2020, devrait contribuer à booster la transformation locale des produits issus de l'agriculture togolaise et accueillir ses premiers occupants dès juin de cette année.
Porté par Arise qui y a investi 200 millions d'euros, La PIA va permettre d'industrialiser la transformation locale de nombreux produits togolais, notamment issus de l'agriculture, comme le coton, l'anacarde, le soja, le riz ou encore le sésame, et donc de faciliter leur exportation, générant d'importants revenus pour le pays.

focus Infos
Bimensuel Togolais d'informations

Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 22 51 21 08 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
- **Rédaction**
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
- **Collaboration**
Edem QUIST
Wilfried ADEGNIKA
Charles KOLOU
Nana GARBA
Esaïe EDOH
- **Distribution**
Damali
- **Maison du journalisme**
Casier N°49
- **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo
Tél. +228 90054237 / 99587773
- **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 90 11 05 06
+228 22 51 21 08
Lomé Togo
- **Tirage**
2500 exemplaires

PRODUCTION DE L'ANANAS :

Une filière en plein essor au Togo

Esaïe EDOH

La filière ananas est encore peu développée au Togo, mais offre des perspectives intéressantes pour l'économie agricole togolaise. Depuis 2017, elle présente des résultats encourageants grâce aux initiatives gouvernementales soutenir par des partenaires financiers. Comment se porte la filière ? Eléments de réponses.

Une plantation d'ananas

L'ananas, fruit monocotylédone de la famille des broméliacées, au Togo, est cultivé principalement dans les régions des plateaux et maritime au Sud du pays, où les sols et le climat sont très favorables à cette culture. Ce qui n'est pas le cas dans les autres régions septentrionales.

Ces deux zones de culture d'ananas présentent des particularités liées à leur système de culture, leur variété et leur rendement. Dans la maritime, la pratique est à la fois une culture biologique certifiée et conventionnelle à intrants chimiques, contrairement à la zone des plateaux connue pour son agriculture avec très peu d'intrants chimiques et peu d'apport organique, donc une culture conventionnelle.

Contrairement à la divergence du système cultural, les travaux sont essentiellement manuels sur de petites superficies soit 1 à 2 hectares dans les deux régions.
Sur la panoplie de variété d'ananas, au Togo, seul le Cayenne lisse et le Brazza (ou pain de sucre) sont cultivées. Le Cayenne lisse se distingue pas sa chair jaune et ferme et son goût acidulé. Il a peu d'épines sur les feuilles, ce qui rend sa manipulation moins pénible. Recommandée dans l'agriculture biologique, cette variété est plus concurrente à l'exportation et prisée dans la transformation. Il faut souligner qu'elle produit moins de rejets soit 2 à 3 par pied.

Quant au Brazza, elle s'identifie aussi par sa chair blanche et son goût sucré et juteux. Cette variété est plus commerçable sur les marchés locaux et régionaux. Cependant, les feuilles de Brazza produisent plus d'épines. Elle est cultivée, abondamment dans toutes les zones en raison de sa meilleures productivité soit 10, voire plus, de rejets par pied. De même le matériel utilisé dans sa culture est accessible.

Le secteur dans la phase organisationnelle

Longtemps abandonné, les données de la chaine de valeur de cette filière sont souvent surestimées. Toutefois, les études de la commission de l'Union Européenne relèvent quelques 3 200 producteurs d'ananas à travers le Togo.

Ceux-ci depuis 2017, ont entamé le travail dans l'unicité. C'est ainsi que les producteurs d'ananas biologique sont organisés en coopératives alors que ceux d'ananas conventionnel se sont constitués en de petits exploitants autonomes et souvent non organisés. « *La mission de ces groupements est d'assurer le négoce entre les transformateurs, exportateurs et semi-grossiste et les producteurs* », précise Adagblé koffi, un producteur.

Ainsi, la recherche des exportateurs, semi-grossistes et vente des produits revient à la charge des responsables du groupement. « Cette organisation nous permet de vendre nos produits au prix commun et éviter d'être tricher par des acheteurs », confie-t-il.
Pendant que cette organisation rentre progressivement dans les mœurs des producteurs, l'Etat, en appui au secteur a mis en place en 2019, la Fédération Nationale des Coopératives de Producteurs d'Ananas du Togo (FeNaCoPAT).

La mission principale assignée à cette fédération est de rechercher de financements et des partenaires techniques pour le secteur. Elle œuvre également pour une meilleure synergie d'action des acteurs de la filière en vue de faire face aux contraintes notamment les insuffisances des infrastructures, les aléas climatiques, absence de statistiques fiables, insuffisance de logistique appropriée pour le transport et la conservation des fruits.

Du financement pour booster le secteur

L'intervention de l'Etat ne s'est pas limiter à la mise en place de cette fédération. Mais s'est élargie à l'appui financier. C'est à ce titre qu'elle a lancé en janvier 2019 le Projet d'Appui à l'Amélioration de la Compétitivité de la Filière

Ananas au Togo (PROCAT). Ce projet vise principalement à renforcer la filière en augmentant sa compétitivité tout en réduisant certains coûts liés la transformation et à la commercialisation.

Pour un coût total de près de 4 milliards de F.CFA, le PROCAT est cofinancé par l'Union européenne et l'Allemagne à travers la GIZ, respectivement à hauteur de 4,7 millions et 1,25 millions d'euros. Ledit projet s'étend sur 4 ans.

Dans sa première phase de mise en œuvre de ce projet, la FeNaCoPAT a reçu en août 2020, une subvention de plus de 30 millions de FCFA, en guise de soutien à la campagne de 2020.

Une rentabilité à tous les niveaux

En 2018, les exportations d'ananas ont rapporté à l'état 1,5 milliards FCFA en 2018, ce qui représente une hausse de 50% par rapport à 2017, où elles culminaient à 1 milliard FCFA. Cette information rapportée par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dans son Rapport 2018 sur le commerce extérieur dans l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine) indique que ce bond dans la valeur des exports est soutenu par une augmentation de la production en 2018 soit plus de 73,6%, pour s'établir à 3 300 tonnes, contre 1 900 tonnes un an plus tôt. Cette production se résume en fait à 65% d'ananas biologique et 35% d'ananas conventionnel.

Environ 60% de ce fruit sont exportés en frais ou sous forme de produits transformés, essentiellement vers l'Europe pour les produits biologiques (France, Allemagne, Suisse, Italie) ou sur le marché régional (Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger).

Les producteurs, principaux acteurs de la filière aussi en tire grand profit. En effet, avec un hectare de plantation, un producteur a la possibilité d'obtenir entre 55.000 et 60.000 pieds d'ananas. Le kilogramme de ce fruit revendu en moyenne à 100 F CFA, permet à l'agriculteur de faire au moins un chiffre d'affaire évaluées à 3.300.000 F CFA après les diverses dépenses liées à l'entretien de la plantation.
Non seulement le secteur de l'ananas permet aux producteurs et à l'Etat de faire des chiffres d'affaires, elle offre également des débouchés non négligeable. D'après les études de la commission de l'UE au Togo, la filière ananas garantit 535 emplois en plein-temps. Ce rapport précise une distribution de près 2 249 millions FCFA (3,4 millions €) à ces employés au titre de salaires.
D'après la BECEAO, la filière génère plus de 6 milliards de FCFA de revenus par an dont 233 millions pour l'Etat. Elle contribue à l'amélioration de la balance commerciale nationale avec un excédent commercial de plus de 3,6 milliards de FCFA par an.

Des difficulté et défis

Bien que la filière ananas soit en plein essor, il fait face à des difficultés et des défis à relever. Tout en saluant les efforts du gouvernement à travers ses partenaires, les producteurs plaident pour l'élargissement du financement. « *Tous les producteurs d'ananas ne bénéficient pas de financement or, la culture nécessite beaucoup d'investissement*», souligne Adagblé koffi.

(Suite à la page 13)

	Zone maritime (culture bio)	Zone plateaux (culture bio)	Zone maritime (culture conv)	Zone plateau (culture conv)
Variété	Cayenne	Brazza	Cayenne	Brazza
Rejet (unité/ha)	57 750	57 750	36 750	36 750
Rendement (t/ha)	55	60	30	30
Rendement t/producteur	22	24	12	12
% producteurs	44	24	24	8
Prix au frais au producteur (CFA/kg	110	60-100	110	70-90

Caractérisation des zones de production d'ananas

Le défi de la certification des produits et services

(Suite de la page 2)

Un COTAG limité

Dans la pratique, il existe deux types de certification. Il s'agit de la certification système et la certification produit. Etant à ses débuts, le COTAG, structure nationale de certification n'a pas encore les aptitudes nécessaires en vue de délivrer les certifications système en exemple des certifications ISO.

« *Dans les règles, le système de certification est un système régalien qui appartient à l'Etat. Un organisme étranger ne devrait pas venir délivrer des certificats mais c'est le constat actuellement. Que ce soit une certification système ou produit, elle devrait être délivrée par le* COTAG. *Mais celui-ci étant en cours d'opérationnalisation n'a pas encore des moyens pour décerner les certifications système* », indique M. Arzouma Laré Botre.

Cette situation laisse libre cours à des structures étrangères qui fixent aux entreprises locales des prix très élevés pour leur prestation de certification.

« *Les prix très onéreux imposés n'encouragent pas certaines structures à faire la demande de certification. Néanmoins quelques-unes en font recours ce qui justifie la présence au Togo des organismes disposant des certifications ISO* », explique le point focal national d'Accréditation SOAC qui rassure que « dans les prochains jours le COTAG devra disposer des compétences et moyens nécessaires pour effectuer toutes formes de certifications ».

La ZLECAF va-t-elle booster les mécanismes de certification ?

L'accord de libre-échange interafricain est entré en vigueur, le 1er janvier 2021, conformément aux engagements pris par les États ayant signé et ratifié le texte de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Ainsi se crée un vaste marché qui devra être exploré par les entreprises des pays africains dont celles togolaises. Pour ce faire, celles-ci doivent recourir à la certification de leur produit pour être compétitifs.

« Si nous voulons que nos produits soient sur tous les marchés sans tracasseries, il faudrait qu'ils soient certifiés. Une certification est un visa pour un produit », clarifie-t-on à la HAUQUE.

Pour ce faire, le Togo s'est engagé à faciliter la certification au plan national avec la mise en place des structures de certification notamment l'ATN, la HAUQUE, le COTAG, l'ATOMET (Agence Togolaise de Métrologie). En effet, dans la dynamique de son adhésion à la ZLECAF, le renforcement de ses structures se révèle impératif.

« *Les plus hautes autorités de notre pays ont compris l'importance de la qualité dans plusieurs processus notamment les accords commerciaux qui sont signés avec l'étranger. Dans le contexte la ZLECAF, il y a un certain nombre de produits à certifier selon les normes de conformité de l'Union Africaine pour qu'ils puissent circuler dans l'espace africain. Ce qui sous-entend que la qualité est impliquée et il faudrait que l'ATN et l'ATOMET ainsi que le* COTAG *soient renforcés* », indique le secrétaire exécutif de la HAUQUE.

Dans ce contexte, l'Etat a accordé une priorité à la certification dans l'élaboration de sa stratégie d'intégration à la ZLECAF. De même, la certification figure en bonne place dans la stratégie nationale de promotion de la consommation locale.

Des sources de la HAUQUE rassurent que le gouvernement a déjà acquis des infrastructures qui seront mises à disposition des structures impliquées dans la certification au Togo. De quoi espérer de meilleures offres de services de normalisation et de certification au Togo.

Un test de laboratoire n'est pas une certification

Ils sont de nombreux jeunes entrepreneurs à vanter la qualité de leur produit en se targuant des résultats d'analyse obtenu à l'Institut Togolais de Recherche (ITRA).

Ce qui n'est pas légale. De fait, explique le directeur de l'ATN seul le laboratoire de l'Institut National d'Hygiène (INH) qui est accrédité au Togo à effectuer des tests aux fins de certification par une structure spécialisée.

« *Le* COTAG *est la seule structure accréditée à délivrer une certification. Que ce soit l'ITRA ou les autres laboratoires comme celles de l'université de Lomé, ils n'ont compétence qu'à fournir des résultats d'analyses tout comme l'INH qui à la différence est reconnu au plan international et, a accréditation à effectuer des analyses à des fins de certification* », détaille le directeur de l'ATN.

La situation s'explique selon le SG de la HAUQUE par le vide qui existait il y a encore quelques années au niveau des structures de certifications.

« *Faire des analyses dans un laboratoire d'analyse ne garantit la qualité d'un produit. Mais il faut reconnaitre qu'il fut un temps où il y avait un vide qu'il a fallu résoudre et ses laboratoires étaient amenés à jouer un rôle de contrôle-qualité ce qui est bien différent d'une certification. Mais le* COTAG *devrait être désormais la seule structure de recours pour l'obtention d'une certification* », précise-t-il.

ICHABATOU GNONGBO-TCHORO, MISS TOGO 2018 ET DIPLOMEE EN DROIT DE L'ENTREPRISE A L'ISDI

«L'échec est en réalité une opportunité pour engranger davantage d'expérience »

Ibrahim SEYDOU

Elle a porté en 2018 et pour une année, la couronne de la plus belle fille de notre pays. Ce sacre qui l'a fait découvrir aux Togolais, n'a pas pour autant détourné Ichabatou Gnongbo-Tchoro de ses objectifs de vie. Malgré les strass et les paillettes, « Icha » comme aiment l'appeler ses proches, a poursuivi ses études pour décrocher l'année dernière, son Master en Droit de l'Entreprise obtenu au très réputé Institut Supérieur de Droit et d'Interprétariat (ISDI) de Lomé. Désormais inscrite en doctorat à l'Université d'Artois en France, celle pour qui soutenir les personnes vulnérables est un engagement de chaque instant, nous parle de ses ambitions dans cette interview exclusive accordée à FOCUS INFOS.

FOCUS INFOS : Vous avez été élue Miss Togo en 2018. Deux ans plus tard, vous vous êtes inscrite en doctorat à l'Université d'Artois en France après un Master en Droit de l'Entreprise obtenu à l'ISDI. Est-il aujourd'hui important d'allier beauté physique et rayonnement intellectuel ?

Ichabatou GNONGBO-TCHORO : Merci de me permettre de m'exprimer dans vos colonnes. Pour moi, il s'agit d'une évidence que de tout faire pour que beauté physique et d'esprit convergent. J'ai compris très tôt qu'il ne suffit pas seulement d'être une femme belle, mais il faut également être vertueuse. Il ne s'agit pas d'être une femme jolie, il faut être aussi battante. Toutes les femmes sont belles, dit-on souvent. L'un des critères permettant de faire la différence, selon moi, c'est l'intelligence. Et pour y arriver, il faut travailler, aimer la connaissance, la culture générale et être ouverte d'esprit.

C'est ce qui motive mon parcours académique et ma participation à des concours d'envergure nationale et internationale. Et si je peux inspirer les filles togolaises par cette détermination à aller loin dans les études, alors ce sera une contribution utile à la société.

F.I :Votre parcours est véritablement inspirant. Pourquoi le choix de la filière droit que d'aucuns considèrent comme une formation difficile ou d'élite ?

I.G-T : Mon choix a d'abord été guidé par la série que j'ai faite au lycée : A4 (littéraire). Je me sentais mieux dans les lettres que dans les chiffres. Mais je constaterai que le droit n'est pas fait que des lettres, et ceux qui ont la fibre du raisonnement scientifique ont tendance à mieux le réussir. Ensuite, j'ai toujours voulu devenir avocate. Enfin, j'ai toujours aimé le style des juristes, surtout la qualité de leurs prises de parole. Je n'ai pas regretté le choix de la filière puisque j'ai compris plus tard qu'il s'agit d'une science et d'un art permettant de résoudre des problèmes sociaux. La manipulation de la règle de droit s'apprend et se maîtrise.

F.I :Vous avez effectué le Master à l'ISDI. Un parcours sanctionné par un mémoire soutenu avec succès devant un jury universitaire très relevé sur le thème «Fiducie-sûreté à l'épreuve des procédures collectives : étude comparée droit français droit OHADA». Que retenez-vous de votre parcours dans cet institut ?

I.G-T :Qu'il me soit permis de remercier au passage mon directeur de mémoire, Docteur EVELAMENOU K. Serges, Maître Assistant et enseignant-chercheur à la Faculté de Droit de l'Université de Lomé, qui a accepté m'encadrer dans le cadre de ce travail de recherche.

Pour répondre à votre question, l'ISDI a une devise : « The future is owers », c'est-à-dire le futur nous appartient. Durant tout mon parcours, ce qui m'a accroché, c'est que les premiers responsables de cet institut travaillent à la révélation de cette devise. Trois valeurs ont retenu mon attention.
D'abord le travail qui est cette vertu qui libère l'homme et que l'ISDI a su convoquer dans le quotidien de ses étudiants. Chaque fois que j'atterris à l'ISDI, je ressens que, du directeur général jusqu'aux étudiants en passant par les formateurs, tous travaillent pour le rayonnement de l'institut.

Ensuite la discipline, qui nous a permis de terminer le parcours et dans le temps. Ce que je redoutais, c'était le fait de commencer un parcours Master, mais de ne pas en voir la fin. L'ISDI a su me satisfaire sur ce plan.

Nous avons pu finir notre formation dans les deux ans, sanctionnée par une soutenance dont l'organisation a été une réussite. Ce qui me fait dire que cette valeur qu'est la discipline, peut aujourd'hui inspirer d'autres universités, tant nationales qu'internationales.

C'est cette discipline qui attire les étudiants togolais vers certaines universités de la sous-région. Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir de ce que, le Togolais, n'a rien à envier aux universités sous régionales qui forment en droit, avec cette discipline que j'ai trouvée à l'ISDI.
Enfin l'excellence, qui est une valeur partagée à l'ISDI. L'étudiant mérite la note qu'il a. Les étudiants excellents se révèlent à travers non seulement leurs relevés, mais aussi les initiatives de l'institut à travers les concours, les cadres d'expression de talents et les stages.

F.I :Aujourd'hui, l'ISDI est cité comme une école d'excellence de droit dans le pays et même dans la sous-région. Quelle appréciation faites-vous de l'encadrement et du cadre de travail qui sont proposés aux étudiants ?

I.G-T :L'ISDI a su profiter des forces et faiblesses de certains instituts et universités pour asseoir progressivement son rayonnement.

En premier lieu, s'agissant des faiblesses, vous n'êtes pas sans savoir que dans les universités publiques du Togo, il y a un nombre pléthorique d'étudiants, ce qui rend difficile l'encadrement. L'ISDI a su profiter de cette situation par exemple pour créer un cadre propice aux étudiants et s'est proposé de rendre véritablement opérationnel et pratique le système d'encadrement et des travaux dirigés.

En second lieu, un autre atout que nous convoquons à l'actif de l'ISDI, c'est que l'institut a su aussi profiter des forces des universités publiques nationales, sous régionales et même internationales en ce sens que les grands professeurs, les grands formateurs qui interviennent pour la plupart dans ces universités, sont déployés pour la formation des étudiants à l'ISDI.

F.I :Dans quelle disposition d'esprit êtes-vous aujourd'hui avec cette nouvelle aventure doctorale qui s'offre à vous à l'Université d'Artois ?

I.G-T : C'est d'abord une joie pour moi d'avoir été acceptée, une joie parce que l'ISDI grâce à son partenariat avec l'Université d'Artois, a facilité les choses. Ce qui m'a permis de trouver un directeur de thèse qui est assez motivé pour travailler avec moi. Je profite de cette occasion pour lui réitérer mes sincères remerciements pour son appui et son assistance tout au long du processus de mon inscription.
En même temps, c'est aussi un grand défi parce qu'il ne s'agit pas de s'inscrire et de se tourner les pouces. Il ne s'agit pas de s'inscrire pour durer dans le parcours doctoral. Il est question en réalité de s'inscrire afin de travailler d'arrache-pied, de faire des recherches, de produire des articles chaque année et d'améliorer ma plume. Ce défi, je vais le relever avec le soutien de DIEU et grâce à ma volonté.

F.I : Un dernier message à la jeunesse et particulièrement à la jeune fille togolaise.

I.T-G :Je dirai à la jeunesse togolaise d'avoir toujours confiance en elle et au futur parce que le meilleur reste à venir ; de ne pas se décourager parce que l'on a échoué dans un domaine donné car l'échec même n'existe pas. L'échec est plutôt une opportunité pour engranger davantage d'expériences.

Nous jeunes, nous ne devons pas voir les situations d'aujourd'hui et nous décourager. Bien au contraire, nous devons véritablement cultiver la vertu et la vaillance comme le dit notre hymne national.

Nous devons méditer sur cet hymne, puiser de ses paroles, chercher à comprendre sa philosophie et manifester la vie que le compositeur veut et souhaite pour les fils et filles du pays afin que le Togo soit cet or de l'humanité qui sert de référence pour les autres pays de la sous-région et pourquoi pas pour les autres pays du monde.

Je voudrais saisir cette opportunité pour adresser un message à la jeune fille togolaise. Vous savez, j'ai toujours l'habitude de dire qu'une jeune femme ne doit pas compter sur sa beauté pour faire asseoir sa fortune, sinon cela sera comme une entreprise dont l'objet social est limité dans le temps.

(Suite à la page 12)

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Les nouveaux actes fiscaux

Validité d'un (01) an

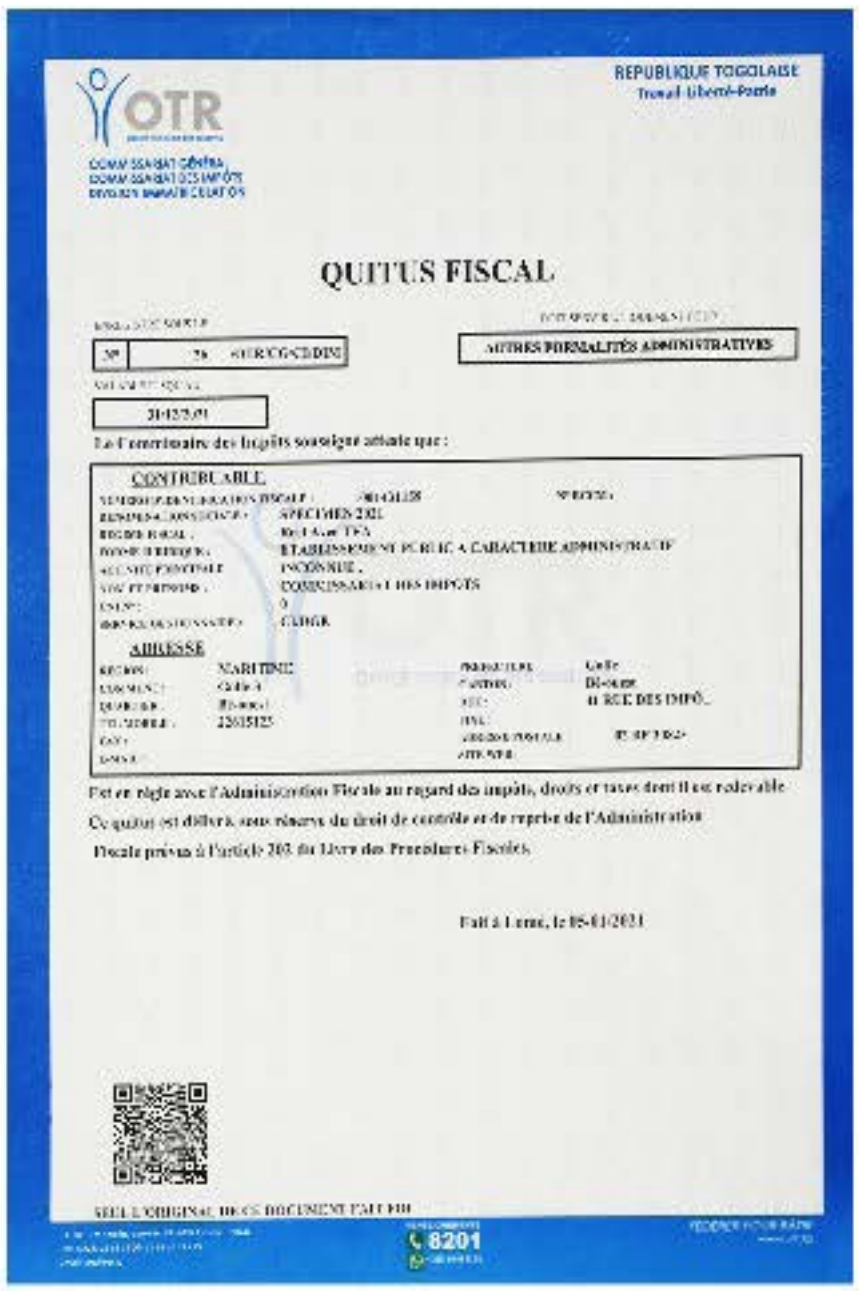

Validité de trois (03) mois

Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.

QUITUS FISCAL

Sur la période d'au moins un an :

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane des marchandises importées par des contribuables inactifs ;
- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.

GESTION DES DONNEES PERSONNELLES :

Que comprendre de la polémique autour de WhatsApp

Carlos TOBIAS

Le changement de la politique d'utilisation et de confidentialité annoncés par WhatsApp début janvier lui aura coûté des millions d'abonnés. La nouvelle politique de l'application de messagerie devrait entrer en vigueur le 8 février, sans condition. Pour continuer à utiliser l'application, il fallait accepter partager davantage d'informations personnelles avec Facebook, la maison mère de WahtsApp. Mais c'était sans compter avec l'effet boomerang, obligeant la filiale de Facebook à reporter l'effectivité de la décision à la mi-mai. Malgré les tentatives de persuasion, WhatsApp est loin de rassurer ses internautes qui continuent d'abandonner l'application.

WhatsApp aura tenté en vain de se racheter, arguant qu'il s'agit d'une incompréhension de sa communication par les utilisateurs. Elle l'a appris à ses dépens. Les internautes sont désormais de plus en plus préoccupés par la gestion de leurs données personnelles. L'application de messagerie en a perdu des millions en quelques jours pour avoir annoncé une nouvelle politique de gestion des données personnelles. En effet, WahtsApp prévoyait partager avec Facebook, sa maison mère, plus d'informations sur ces utilisateurs. La mesure finalement reportée pour le 15 mai a créé une vague de départ du réseau social, tant elle ne laissait aucun choix aux internautes de plus en plus conscients et préoccupés par la protection de leurs vies privées. Sur les réseaux sociaux ou par message direct, plusieurs internautes ont invité leurs correspondants à les rejoindre sur d'autres canaux de discussion !

La crise de confiance vis-à-vis des géants du web remonte aux nombreux scandales sur la gestion des données personnelles des utilisateurs dont le plus retentissants est le scandale de Cambridge Analytica. Ce scandale fait référence à la fuite de donnée de quelques 87 millions d'utilisateurs de Facebook, et ayant servi à influencéer des intentions de vote. Il a définitivement entaché l'image de Facebook, en marquant une nouvelle ère de défiance des internautes envers les géants du Web. Les internautes conçoivent que les données constituent généralement une mine d'or sur laquelle se base le business model des géants du web, mais ils n'abandonnent pas pour autant l'entière responsabilité de leur gestion entre les mains de ces firmes du Silicon Valley. La volonté de WhatsApp de prendre davantage possession de ces données n'a fait que confirmer la défiance, incitant les internautes à se tourner vers d'autres réseaux sociaux et faisant le bonheur de ses concurrents notamment Télégram et Signal. Ces derniers sont présentés comme moins intrusives et plus sécurisées.

Signal, champion du respect de la vie privée !

WahtsApp, Telegram ou Signal ? Des internautes ont d'ores et déjà clairement déclaré leur amour pour les deux dernières en abandonnant la première. Si les trois applications offrent à des degrés acceptables une sécurité (protection contre des intrusions extérieurs, accès à vos conversations privées etc...), tous les experts, sont unanimes, Signal respecte au mieux la confidentialité des données de ses utilisateurs. C'est pourquoi l'application a enregistré ces dernières semaines des millions de nouveaux usagers. Le 7 janvier, elle a dû avertir de l'encombrement du trafic sur son réseau, avant d'y remédier rapidement.

En effet, l'application de messagerie Signal – disponible sur Play Store et App Store- ne collecte presque aucune donnée personnelle de l'utilisateur. Pour utiliser l'application, il nécessite juste un numéro de téléphone. Elle n'accède ni au répertoire, ni à la géolocalisation. Et elle vous laisse même le choix de mettre un identifiant (nom) ou pas. A l'heure de profiter du bad buzz créé par WhatsApp, Signal a enfoncé le clou en annonçant le10 janvier 2020 qu' « *il n'y aura jamais de la publicité sur Signal, car vos données vous appartiennent* ». Si Signal utilise un protocole de cryptage sécurisant pour le cryptage de bout en bout de vos communications tout comme ces deux autres concurrents, c'est donc sur la protection de la vie privée qu'elle leur dame le pion.

Depuis, l'application n'a cessé de multiplier les campagnes de charmes. Peu utilisée jusqu'ici parce que moins fun, l'application a entamé une mutation profonde pour améliorer l'expérience utilisateur. Possibilité de créer

Comparaison entre les applis

son propre design, introduction d'émoticônes (vraies stars des échanges sur les réseaux sociaux), appel groupé élargi à huit personnes...Signal déploie des moyens de séduction, annonçant au passage le dédoublement de ses serveurs pour accueillir les nouveaux utilisateurs.

L'autre appli qui a su récupérer les utilisateurs exaspérés de WhatsApp, c'est bien Telegram. Le 12 janvier, elle a annoncé avoir « *dépassé les 500 millions d'utilisateurs actifs. 25 millions de nouveaux utilisateurs se sont joints au cours des 72 dernières heures: 38% venaient d'Asie, 27% d'Europe, 21% d'Amérique latine et 8% de la région MENA-Moyen Orient et Afrique d Nord-.* » Application aussi cryptée, Telegram ne collecte que votre numéro de téléphone, accède à votre répertoire et votre identifiant d'utilisateur. Elle vient ainsi en deuxième position des «appli de confiance» des classements faits depuis la sortie ratée de WhatsApp début janvier.

WahtsApp, le beug !

Le grand perdant, WhatsApp est désormais taxée de suivre les traces de sa maison mère. Laquelle a perdu depuis le scandale Cambridge Analytica la confiance des internautes. En Effet, WahtsApp collecte près d'une vingtaine de catégorie de données personnelles de ses utilisateurs. La liste ne saurait être exhaustive, tant la politique de confidentialité de l'application est loin d'être totalement claire et ouverte, malgré les précisions récemment apportées par Facebook. Ainsi donc, WhatsApp accède entre autres à votre numéro de téléphone, votre adresse mail, accède à vos contacts. Elle enregistre et garde votre identifiant utilisateur, l'identifiant de votre téléphone. En cas d'interaction avec des entreprises, l'application garde et analyse vos comportements. La nature des produits achetés, le mode de paiement, garde l'historique de vos achats et votre géolocalisation... Mais en réalité, la majorité de ces données sont collectées et analysées pour des fins commerciales. Ce que la firme n'a pas su expliquer, créant la panique et la colère dans les rangs de ses abonnés.

Des Tweets «assassins» !

Deux personnalités clés ont sans nul doute compliqué la tâche à WhatsApp ! Alors que la firme tentait de se sauver après son annonce du 4 janvier, un tweet du tout nouvel homme le plus riche au monde, Elon Musk, patron de Tesla et de SpaceX est venu «achever» l'application. Déjà en guerre avec Facebook, Elon Must a posté le 7 janvier sur son compte Twitter à plus de 42 millions d'abonnés : « *use signal* » - utilisez Signal-. Cet appel clair a été retweeté à ce jour des milliers de fois, tweet partagé aussi par le patron de Twitter, Jack Dorsey.

Au tweet d'Elom Musk, s'est ajouté celui du lanceur d'alerte Edward Snowden. « *Je l'utilise tous les jours et je ne suis pas encore mort* », avait-il tweeté. La suite, c'est la vague de migration qui continue sur WhatsApp.

Open source Vs logiciel propriétaire

Signal peut à ce jour se targuer d'être un logiciel Open source, développé par une communauté qui autorise la réutilisation du code source, tandis que Telegram et WhatsApp tout comme Facebook appartiennent à des firmes. Ce sont deux modèles diamétralement opposés qui se disputent donc le marché de la messagerie instantanée. Si l'Open Source permet un droit de regard à quiconque, les logiciels propriétaires sont protégés par leurs détenteurs et généralement taxés de privatif. Avec ces derniers, le dicton « *si c'est gratuit, le produit c'est vous* » s'applique avec plus d'acuité. De sorte à verser quelques fois dans l'excès, ce que les internautes ont de plus en plus du mal à accepter.

Développé par une communauté associative, Signal, l'application plébiscitée ces dernières semaines vit des dons et subventions. Ce qui l'épargne de la course aux données personnelles, pour l'instant ! Son code source est donc en accès libre. Pour les experts, c'est un gage supplémentaire de confiance.

Le débat qu'a provoqué la posture de WhatsApp de prendre davantage contrôle des données personnelles de ses utilisateurs remmènent plusieurs questions au-devant de la scène. Qui pour défendre l'intérêt des utilisateurs face aux géants du Web ? Certaines régions du monde se sont depuis dotés de législations dans le but de protéger un tant soit peu les consommateurs. C'est le cas de l'Union Européenne avec le Règlement générale sur la protection des données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018. Cependant, des zones entières restent encore sans aucune législation commune forte comme l'Afrique.

C'est d'ailleurs pourquoi, il faut le souligner, les nouvelles mesures annoncées par WahtsApp ne concernaient pas les utilisateurs européens ou américains. De quoi donc faire réfléchir les zones blanches vis-à-vis des GAFAM (Google, Amazone, Faceook, Apple et Microsoft).

En attendant de voir des dispositions réglementaires fortes faire plier ces géants du Web, les experts en sécurité informatiques recommandent une règle simple. « *Ne partagez par votre vie privée sur Internet !* ».

Les obèses sous le regard des autres

Nana GARBA

Si depuis l'obésité a été médicalisé, aujourd'hui il est de plus en plus considéré comme un problème moral. On est passé de la lutte contre ce phénomène au nom des risques médicaux que courent les obèses eux-mêmes à la condamnation morale que ces derniers subissent venant de l'entourage. Plusieurs étiquètes sont collées à ces personnes qui ne correspondent pas aux standards corporels. Et ils en ont marre.

Une femme obèse toisée

Un calvaire qui commence tôt

Les souffrances que vivent les personnes obèses vont bien au-delà des complexes que peuvent éprouver celles dont les courbes sont un peu trop prononcées par rapport aux standards de beauté de notre époque. En effet selon les critères fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), être obèse c'est quand l'indice de masse corporelle (IMC), calculé en divisant le poids en kilos par la taille en mètre au carré, est de 30 ou plus.

D'abord on leur colle des surnoms comme « *le gros, la patate, le grossophobie* », qui sont des étiquettes moqueurs ne valorisant pas leur personnalité. Esthétiquement les personnes en surpoids sont mal vues. Il est vrai que l'embonpoint, voire l'obésité sont considérés comme signes de richesses et de succès dans nos société. Mais avec l'avènement du modèle de minceur qui s'est imposé avec force depuis plusieurs années, être obèse maintenant n'est plus vu d'un bon œil. Le surpoids est synonyme de laideur. Ce qui fait que les jeunes obèses subissent les affres de la stigmatisation dès l'école primaire.

Ils sont souvent exclus des tables à la cafétéria, des jeux dans la cour de récréation, des équipes en classe, des fêtes d'amis. Se font ridiculiser tous les jours par d'autres enfants, parfois même être agressé physiquement. « *Je me fait insulter chaque jours par mes camarades et les enseignants qui me surnomment la maman de la classe à cause de ma forme. Pour éviter ces regards de dédain j'aime rester souvent au fond de la classe* » témoigne la petite Pamela de 15 ans encore en classe de cinquième.

Ces railleries ne viennent ne viennent pas que des camarades des classes, les professeurs, directeurs et infirmiers font aussi des commentaires négatives. Ces préjugés se reflètent dans la qualité de l'enseignement prodigué. Et les profs ont des attentes moins élevées envers des élèves obèses, tant sur le plan des compétences scolaires que sociales et physiques, et sont moins portés à leur fournir des explications.

Une souffrance accentuée plus chez le genre féminin

Loin d'être anecdotique, la discrimination fondée sur le poids est aussi présente que le sont le racisme et le sexisme dans la société. Elle touche plus durement les femmes que les hommes et croît avec le poids c'est-à-dire, plus les gens sont gros, plus ils sont susceptibles d'être discriminés.
C'est vrai qu'à ce jour, aucune étude n'a mesuré l'ampleur de la stigmatisation lié au poids ici au Togo mais il suffit d'écouter pendant quelques heures les filles tout comme les femmes pour saisir à quel point la société est cruelle à l'égard de celles dont le corps déborde du moule.

« *La semaine passée, je faisais quelques pas dans mon quartier vers 18h et des gars ont proposé de me faire la faveur de m'enculer, puisque personne ne devait jamais vouloir de moi* », raconte Akouvi qui est dans la vingtaine.
Et ce comportement vis-à-vis des femmes obèses et répétitif car beaucoup d'entre elles se plaignent d'être la cible de fétichistes qui rêvent juste d'« essayer une grosse », comme si elles étaient un « manège », et de recevoir des demandes sexuelles dégradantes qu'elles devraient pourtant s'estimer chanceuses de recevoir, étant donné leur poids.

A cela s'ajoutent les regards dédaigneux et les remarques insidieuses. « *Surtout quand je mange, cela sollicite beaucoup plus de regard que si je suis debout à attendre quelqu'un. Il y a les collègues qui s'étonnent de te voir manger une salade, les amis minces qui trouvent donc « courageux » de te mettre en maillots de bain, les membres de ta famille qui surveillent tes portions en public. Sans compter les inconnus au gym qui te félicitent de te prendre en main* » énumère Akouvi.
Derrière ces regards, les obèses sont traités de tout : les gros sont gros parce qu'ils sont lâches, fainéants, gloutons, dépourvus de maîtrise de soi et incompétents. Une présomption profondément ancrée dans la psyché collective. Cette présomption se fait ressentir sur le plan professionnel dans la mesure où certains postes de travail sont refusés aux personnes en surpoids soit disant qu'ils manquent de compétence or c'est juste à cause de leur physique. De la même manière, elles ont des difficultés à obtenir des promotions. « *Moi je suis sûr que ma situation professionnelle actuelle est due à mon poids. En tout cas personne n'ose me le dire en plein face. Mais une fois ma patronne a évoqué ma corpulence de manière détournée* » dit Akouvi.

Un manque de confiance en soi

Toutes ces discriminations ne sont pas sans conséquences.
En effet, l'attitude des enseignants et le rejet des pairs contribuent sans doute au fait que les jeunes obèses s'absentent de l'école plus souvent et ont plus de difficulté à réussir. Ils ont aussi davantage tendance à se sentir nuls, à s'isoler et à souffrir de troubles alimentaires. Des situations qui peuvent réduire la portée de leurs ambitions, voire les inciter à décrocher. C'est l'exemple de Pamela qui à 15 ans est encore en cinquième du fait de son isolement et de ses absences répétées à l'école.

Des travaux montrent que les médecins de première ligne passent en moyenne 28 % moins de temps avec leurs patients obèses. Ils sont aussi portés à attribuer tous les maux de ceux-ci à leur embonpoint, sans mener une enquête plus approfondie ni considérer des traitements autres que la perte de poids. Ces attitudes condescendantes ont pour effet de stresser les patients obèses, à tel point que certains évitent comme la peste de consulter, mettant ainsi leur santé en péril.
C'est aussi très dur de se faire toiser de la tête aux pieds quand on va déposer des CV. « *Il faut vraiment être forte pour affronter ça. Il y a des moments où ça ne me dérange pas. Mais ces temps-ci je vais moins bien* » reconnait une obèse.
« Être gros témoigne de l'échec de ta personnalité. Le pire, c'est que tu en viens toi-même à penser que tu es un échec, avec le sentiment que tu es inférieur, et que maigrir fera de toi une meilleure personne» dit Akouvi avec un air de tristesse.

L'action des femmes rondes Amazones du 228

C'est pour venir en aide aux femmes discriminées à cause de leurs formes que l'Association des femmes rondes amazones du 228 fut créé. Avec sa tête tata Josée, ce groupe composé de 30 femmes obèses, a pour objectif de lutter pour la valorisation des femmes rondes. Pour cela elles organisent des activités de regroupement accompagnées de sport dansantes, des journées d'échanges afin de permettre à chaque femme de se sentir fière de sa forme.

« *Nos activités d'enjallement consiste consistent à amener nous les femmes obèses à être sans complexe. Surtout amener celles qui ont perdu l'estime de soi à se ressaisir et avoir confiance en soi car la plupart d'entre nous sommes victimes de ces regards dédaigneux et ces discrimination* » affirme la présidente Josée. Elle ajoute « *on hésite à faire appel à un psychologue quand on sent qu'il est nécessaire pour l'une des nôtres* ».

Invité Spécial:

(Suite de la page 9)

Si nous nous sommes jeunes filles belles, charmantes, attirantes, ce n'est pas un facteur déterminant pour notre succès dans la vie !

Etre né d'une famille riche n'est pas non plus trop déterminant pour notre succès dans la vie !
D'une famille trop modeste, ce n'est pas une fatalité pour demeurer pessimiste !
Blessées ou brisées par les situations de la vie, ce n'est pas suffisant pour tirer une conclusion hâtive de notre échec dans la vie !

Ce qui importe mes sœurs, et ce qui nous définit, c'est : « *ce que nous sommes* » ! Pas ce que nous avons, encore moins, la situation par laquelle nous traversons.

Je voudrais inviter une sœur, « *à être* » avant d'avoir. Chercher à « *être* », nous permet de connaître notre identité et de viser l'essentiel de la vie, de définir ses valeurs, ses priorités et d'avoir une vision claire.
C'est alors que la jeune fille connaît ses valeurs, se donne de la valeur et se met en valeur.

Arrêtons de penser que notre bonheur dépend d'un homme.
Mais construisons notre vie dans le dessein d'apporter le bonheur dans la vie de l'Homme.

Pour finir, à un parent qui me lit actuellement, je vous demande d'investir dans l'éducation de votre fille en tenant compte du domaine qui la passionne, car elle reste une valeur sûre pour la relève de demain.

Le CNP Togo s'installe sur son site

Esaïe EDOH

Le Conseil National du Patronnant du Togo (CNP) a son siège depuis le jeudi 21 janvier dernier. Ce nouveau cadre qui accueille ladite institution patronale a été inauguré par le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé.

Le nouveau siège du CNP togo

Situé à la Cité de l'OUA, le siège est bâti sur une superficie de 4000 m2. Construit à deux niveaux, l'immeuble est composé de bureaux, de salles de réunions et d'équipements.
Il est doté de fibre optique qui permettra aux employés du patronnant de travailler dans des conditions optimales en vue de satisfaire l'attente des partenaires.

« *Après des années d'errance, voici enfin nos bureaux* », a déclaré tout joyeux Laurent Tamégnon, le président du CNP qui soutient également qu' « un patron ne reste pas en location ». Faut-il le souligner, depuis sa création en 1963 sous l'appellation de Groupement interprofessionnel du Togo (GITO), le patronat a toujours siégé en location.

Représentant le gouvernement à cette cérémonie, Rose Kayi Mivedo, la ministre de la Promotion de l'investissement, a rappelé les engagements des hautes autorités du pays pour le développement du secteur privé.

« *Nous reconnaissons que le secteur privé se mobilise pour être un partenaire fort du gouvernement et nous pouvons aussi vous rassurer de notre engagement à faire du secteur privé, un acteur majeur du développement* », a-t-elle déclaré.

Ces nouveaux locaux ne sont que l'annexe. Les travaux réalisés sur une durée de 5 mois, ont coûté 154 millions de francs CFA au patronat.
La construction du siège nécessite une enveloppe de 3 milliards de francs CFA. Sur le même site sera bâti le siège de la fédération des organisations patronales de l'Afrique de l'ouest (FOPAO).

La plateforme Solidarité Togo pour vaincre Covid-19, apporte son soutien aux couches vulnérables

Esaïe EDOH

« Solidarité Togo vaincre covid-19 » continue d'appuyer les couches vulnérables dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Le vendredi 22 janvier dernier, elle a offert un important lot de matériel de protection à des associations de personnes âgées, de jeunes, de de journalistes et orphelinat.

Photo de famille des donateurs et bénéficiaires

Chacune de ces associations, a reçu un lot composé de deux cartons de bavettes et une enveloppe de 500.000 francs CFA. Ce geste s'inscrit dans le cadre des actions entreprises par cette plateforme en vue de démontrer sa solidaire aux personnes âgées, jeunes et enfants des orphelinats, considérés comme les plus vulnérables face au Covid-19.

Quant aux journalistes, la plateforme estime qu'ils méritent des accompagnements au vu du travail de sensibilisation qu'ils exercent au quotidien.

« *C'est désormais une évidence que la pandémie touche beaucoup plus les personnes âgées. Les enfants des orphelinats eux, sont dépendants tout comme une frange de la jeunesse. Il est donc important pour nous de leur porter assistance* », a expliqué Eklu Patrick AMENDAH, coordinateur de la plateforme Solidarité Togo Vaincre Covid-19.

Ce geste a été salué par les bénéficiaires qui ont fait marque de reconnaissance à l'égard du donateur. « *Ce don qui vient donner un véritable coup de pouce aux efforts que nous faisons depuis plusieurs mois pour que nos seniors soient épargnés par cette pandémie. Nous ne pouvons que remercier cette plateforme qui vient nous appuyer dans ce combat* », a déclaré Emmanuel ALFA-TCHEGBASSI, Directeur Exécutif de l'Association Nos années de Vie (ANAVIE).

Ce dernier a aussi informé les donateurs que le don sera renvoyé dans les centres de prise en charge des personnes âgées sur l'ensemble du territoire. « *Nous avons installé à l'intérieur du pays des clubs seniors qui sont des groupements de personnes âgées. Mais souvent, nous n'arrivons pas à satisfaire tout le monde compte tenu de moyen limité. Avec ce don, nous comptons relever ce défis* » a-t-il informé.

Agriculture/ PRODUCTION DE L'ANANAS :

(Suite de la page 7)

En effet, un hectare de champs d'ananas correspond à environ 2 millions de francs CFA d'investissement.

Outre le financement, l'acquisition des terres cultivables restes l'autre souci majeur des cultivateurs. « *Pour acquérir des terres appropriées à l'ananas, il faut des études préalable. Ces études ne sont pas faisable par tous il faut des formations en ce sens* » signale BAWE Solim Kidédéou, un producteur qui est sa première année d'expérience.

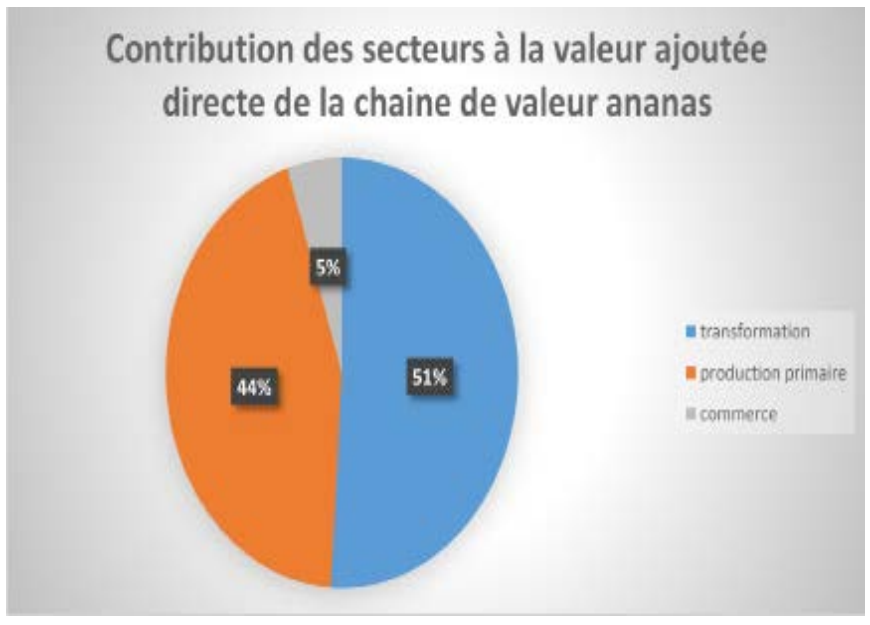

Les agriculteurs éprouvent également la difficulté à trouver de la main d'œuvre agricole pour travailler dans les plantations. « Ce manque de main d'œuvre et la pénibilité des travaux de défrichement et de sarclage pousse certains producteurs à l'utilisation d'herbicides agressifs comme le durion pour contrôler les mauvaises herbes », souligne un autre producteur.
La filière fait également face à une faible innovation et la recherche reste peu active dans le secteur.

Face à ces difficultés les producteurs proposent des investissements dans l'achat de la matière première et des appuis technique en vue de l'amélioration de la méthode travail dans les champs qui jusqu'à présent est archaïque.

Ils recommandent également l'engager la chaine de valeur dans une démarche qualité, couplée à la certification biologique. De même, le développement d'un label spécifique pour l'ananas bio du Togo et ses produits transformés.

Ils demandent à l'Etat de faciliter l'organisation et la professionnalisation des acteurs d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur en mettant en place des stratégies de production de rejets sains et vigoureux pour accroître la production.

VIKA, ETOILE MONTANTE DE LA MUSIQUE TOGOLAISE

Wilfried ADEGNIKA

« J'ambitionne de vraiment amener loin la musique togolaise, et surtout devenir une icône »

Etoile montante de la musique togolaise, Vika est une artiste chanteuse de l'Afro pop. Elle ambitionne comme Bella Bellow, être une référence musicale mondiale du Togo. Découvrons-la !

FI: Vika et la musique ?

Vika : J'ai grandi entourée de musiciens et ceci a suscité en moi l'envie de chanter. J'ai fait mes débuts en me lançant dans des battles, des concours et prestations dans des écoles. Après j'ai eu l'opportunité d'intégrer un groupe musical dénommé « Serial killers » pendant une année. Cette période au sein de ce groupe fut une riche et belle expérience.

Mue par le désir de mieux me connaitre afin de parfaire mes qualités et mon talent, j'ai décidé de quitter le groupe et de me lancer dans une carrière en solo. Par la grâce de Dieu, le label « BRIGHT Diamond Empire » a fait une annonce de recrutement d'artistes pour sa boîte. J'ai saisi l'opportunité qui s'offrait à moi et j'ai été retenue. C'est ainsi que commence la réalisation d'un rêve, le début de ma carrière professionnelle.

FI: Tu t'inscris dans quel registre musical ?

Vika : Je m'inscris dans l'Afro pop.

FI: Qu'est ce qui fait ta particularité ?

Vika : Cette manière de vivre personnellement mes chansons avant de les transmettre à tous ceux qui m'écoutent, particulièrement à mes fans, fait ma particularité je crois bien.

FI: Et quelles sont les œuvres que tu as à ton actif ?

Vika : Il y a entre autres « *Mon choix* » en feat avec Linos, « *Ce n'est pas facile* », « *Gbédéka* », « *Rousourou* », « *Anti-dots* » et un petit freestyle pour remercier tous ceux qui m'ont soutenue.

FI: Quels sont les messages véhiculés par tes morceaux ?

Vika : Je transmets des messages d'amour, d'espoir. Je dénonce quelques réalités qu'on vit tous les jours comme dans mon tout dernier morceau « Anti-dots ».

FI: As-tu déjà éprouvé des difficultés particulières durant votre carrière ?

Vika : On sait tous que la musique togolaise n'est pas facile et qu'on nous met des bâtons dans les roues. À mes débuts j'ai beaucoup souffert car j'étais en autoproduction, trouver les moyens pour les séances studio était un vrai problème.

FI: Quel est ce plus que tu apportes selon toi à la musique togolaise ?

Vika : Je sais que beaucoup le font, mais ma façon à moi de conscientiser ceux qui m'écoutent, est beaucoup plus intime, profonde et claire. Je parle de ce qui est dans les cœurs et que personne n'ose dire à haute voix.

FI: Ton dernier morceau est intitulé « les anti-dots », pourquoi un tel titre et quelle en est l'histoire ?

Vika : Le titre « Anti-dots » se réfère à ces personnes qui sont contre la dot. Le constat est là, la dot considérée avant comme un acte symbolique valorisant la femme disparaît de plus en plus dans notre société. Et c'est pour ramener ces hommes à la raison en me faisant la voix des femmes que j'ai composé le titre « Anti-dots ».

FI: Pourquoi ce choix de plus marquer l'international ?

Vika : A part les Toofan les artistes togolais ne sont pas aussi bien connus, or il en existe bel et bien une pléiade qui donne le meilleur d'eux-mêmes. Et je veux le faire savoir.

FI: N'y-a-t-il pas plus de pression à gérer ?

Vika : Bien sûr ! C'est la vie d'artistes, on lutte pour y arriver.

FI: Tes relations avec les autres artistes togolais ?

Vika : c'est la famille, donc je dirais au Top !

FI: Si tu devais faire un feat avec un artiste togolais tu choisirais qui ?

Vika : je choisirais les Toofan.

FI: Vika et Linos ?

Vika : Artiste et son Producteur.

FI: Un cœur à prendre ?

Vika : Oui! Je suis un cœur à prendre.

FI: On te taxe de discrète, qu'as-tu à répondre à cela ?

Vika : J'aime le mystère... Ça doit être pour cela.

FI: Parait que les artistes féminins subissent du harcèlement de la part des hommes du showbizz. As-tu déjà été victime ? Sinon que préconiserais-tu pour pallier à cela ?

Vika : Non ! Je n'ai pas été victime personnellement. Mais je demanderais aux hommes du showbiz d'aider plus les artistes féminins musicalement, et de leurs apporter un plus pour faire avancer leur musique et non de les harceler sexuellement.

FI: Si tu étais ministre de la culture quels seraient les trois principaux axes sur lesquels tu travaillerais ?

Vika : Je veillerai à améliorer la situation des artistes, aux droits et à la protection des journalistes et aussi à améliorer le domaine de l'événementiel.

FI: Un rêve à réaliser ?

Vika : J'ambitionne de vraiment amener loin la musique togolaise, et surtout devenir une icône.

FI: Un message aux fans

Vika : Merci à toutes ces personnes qui me soutiennent, continuer toujours par me soutenir et de croire en moi. Car c'est vous ma vraie force et je vous promets le meilleur reste à venir.

« Omar B, Pé Déka », pour faire revivre le King du RnB togolais

Wilfried ADEGNIKA

Honorer la mémoire du feu artiste Omar B et mettre la lumière sur ses œuvres à travers une semaine de prière et de célébrations est la mission que s'est assignée le comité d'organisation du « Omar B, Pé Déka ».

En effet le 20 février prochain ferait un an que l'artiste Omar B a tiré sa révérence. Pour commémorer cette date son label « *OB Connexion* » a décidé d'organiser « *Omar B Pé Déka* ». Pour le comité d'organisation cet évènement va permettre en premier lieu de perdurer la vision de l'artiste de « *faire de son label une référence au Togo, un temple de recueil des meilleurs talents du pays* ». *Ensuite décréter une semaine pour « se souvenir de l'artiste et revivre les œuvres du King dans toutes leurs diversités* ».

« *Omar B Pé Déka* » au-delà de célébrer le King se veut aussi de célébrer la musique togolaise et ses talents, d' « *octroyer une identité à la musique togolaise en immortalisant l'image du King du RnB, de conserver l'héritage culturel de l'artiste pour les générations futures* ». Mais surtout de poser les bases d'un géant festival d'intégration et de connexion entre les Africaines pendant une semaine de partage.

Pour cette première édition, il est prévu comme activités, le lancement de l'album «*Best of de Omar B* » couplé de l'inauguration du nouveau studio d'enregistrement OB Connexion Music ; une action sociale, un don de l'Association Nouvelle Vision d'omar B (NouVOB) à certains orphelinats ; une prière musulmane pour le repos de son âme suivie d'un tournoi de foot entre les acteurs culturels.

Et aussi un concert géant dénommé «*Happy Omar B Day* » et pour finir une

messe d'action de grâce pour l'apothéose.

Rendez-vous est donc pris du 17 au 21 février pour revivre de grands moments d'émotions en mémoire du feu King du RnB togolais, Omar B.

PRÊT Spécial Fêtes

Offre soumise à condition

TAUX 0%

Vos cadeaux sont en route...

DU 1er DÉCEMBRE 2020 AU 31 JANVIER 2021

Durée : Maximum 6 mois
Possibilité de payer par anticipation

La Banque Autrement
https://togo.coris.bank

CORIS BANK INTERNATIONAL

GUIDE PRATIQUE
DES AFFAIRES AU TOGO
OPERATEURS ECONOMIQUES ET INVESTISSEURS

Editions Lumière | Zone CFA 10.000 Fcfa France : 15€ | EDITION 2020

FOCUS YAKOU COMMUNICATION

DISPONIBLE EN LIBRAIRIES